



INSTITUT DE MOT-COUVREUR

Enseignement secondaire

Année scolaire 2021-2022

Place du Nouveau Marché-aux-Grains 24 - 1000 Bruxelles

www.institutdemotcouvreur.be - [idc.smartschool.be](https://www.idc.smartschool.be)

[@institutdemotcouvreur](https://www.instagram.com/institutdemotcouvreur) - [@institutdemotcouvreur](https://www.facebook.com/institutdemotcouvreur)



Bruxelles, le 1^{er} septembre 2021

Avis général n°13

Accès aux toilettes

Chers parents,
Chers élèves,

Les toilettes sont librement accessibles aux élèves en dehors des périodes de cours ; soit :

- de 7h45 à 7h55 ;
- durant la récréation de 10h30 à 10h45 ;
- durant l'interruption de midi de 12h30 à 13h25 ;
- de 15h10 à 15h15 ;
- de 16h50 à 17h00.

En dehors de ces heures, une note au journal de classe du professeur est nécessaire pour pouvoir se rendre aux toilettes.

**Signature des parents
ou de l'étudiant majeur,**

Signature de l'élève,

**Le Directeur,
M. PIROTTE**



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

INSTITUT DE MOT-COUVREUR

Place du Nouveau Marché-aux-Grains, 24 1000 Bruxelles
T. 02 505 59 00 • sec.couvreur@brucity.education